

MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil tenue le 5 septembre 2017 à 19h au bureau municipal situé au 1362, rte 148 Campbells Bay, Québec.

Présents : la mairesse Colleen Larivière et les conseillers Denis Dubeau, Donald Graveline, Joe Belanger, Émile Morin et Terry Racine.

La directrice générale Julie Bertrand est également présente.

Le quorum constaté, la mairesse Colleen Larivière ouvre l'assemblée.

2017-09-135

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Donald Graveline et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour du 5 septembre 2017 tel que présenté.

Adopté

2017-09-136

Adoption du procès-verbal

Il est proposé par Donald Graveline et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 8 août 2017 tel que présenté.

Adopté

URBANISME

Rapport d'inspecteur municipal

2017-09-137

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de l'inspecteur municipal tel que présenté et d'autoriser les frais de déplacement.

Adopté

CHEMINS

Appel d'offres pour la fourniture de sable d'hiver et de sel

2017-09-138

Il est proposé par Émile Morin et résolu à l'unanimité de demander 3 soumissions pour la fourniture de 3000 m.t. de sable d'hiver et de 98 m.t. de sel d'hiver.

Adopté

Achats de ponceaux

2017-09-139

Il est proposé par Émile Morin et résolu à l'unanimité d'approuver l'achat de 2 ponceaux. Cette dépense de 1 300,00 \$ plus taxes est autorisée du poste budgétaire «ponceaux» du budget provisoire 2017.

Adopté

* Il est noté que la municipalité de Litchfield a pris connaissance que la partie nord de la route Klatt n'est pas située dans la municipalité de Litchfield. Par conséquent, la municipalité ne maintiendra ni réparera cette partie nord du chemin Klatt qui se trouve sur le territoire de la municipalité d'Otter Lake.

Sortie du chemin Laforet/route 148 -Demande de subvention RRRL et la programme TECQ

2017-09-140

ATTENDU que la municipalité de Litchfield désire relocaliser la sortie routière du chemin Laforet/route 148 ;

ATTENDU que la sortie routière existante est dangereuse ;

ATTENDU que les plans et devis ont été préparés et approuvés ;

ATTENDU que le projet est admissible dans le cadre du programme d'aide financière RRRL correspondant à 50 % des coûts du projet ;

ATTENDU que le solde des dépenses sera financé par le programme TECQ ;

ATTENDU que la municipalité de Litchfield accepte la réalisation des travaux ;

Par conséquent,

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, Julie Bertrand, à soumettre le projet ainsi que tous les documents et demandes nécessaires dans le cadre du programme financier RRRL et la programmation TECQ.

Adoptée

PROGRAMMATION DES TRAVAUX TECQ 2014 - 2018 – Sortie du chemin Laforet et Route 148

2017-09-141

Attendu que :

La Municipalité de Litchfield a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur (l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

La Municipalité de Litchfield doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

En conséquences;

Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité que :

La Municipalité de Litchfield s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La Municipalité de Litchfield s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et tous de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

La Municipalité de Litchfield approuve le contenu et autorise (l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

La Municipalité de Litchfield s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixe à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour (l'ensemble des cinq années du programme);

La Municipalité de Litchfield s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée

ÉQUIPEMENT

Débroussailleuse Rhino- réparations

2017-09-142 Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'approuver les réparations de la débroussailleuse Rhino. Cette dépense de 1 200,00 \$ est autorisée à partir du poste budgétaire «réparations et entretien de véhicules» du budget provisoire 2017.

Adopté

Camion 1998 internationale – Vérification mécanique

2017-09-143 Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'envoyer le camion International 1998 pour une vérification mécanique et d'approuver les réparations nécessaires.

Adopté

FINANCES

Paiements des factures mensuelles

2017-09-144 Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des factures mensuelles et d'accepter les paiements des factures payées préalable à cette assemblée.

Adopté

Factures mensuelles

Factures payées avant l'assemblée : 6 717.70\$

Factures à payer : 68 964.97\$

Total des factures : 75 682.67\$

Certificat de disponibilité

Je, Julie Bertrand, Directrice générale de la municipalité de Litchfield, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses ci-dessus approuvées, soit 75 682,67\$, pour le mois du Septembre 2017.

Signé : _____ Date : _____

Julie Bertrand, Directrice générale

RESSOURCES HUMAINES

Offre d'emploi # 2017-08-131 - Préposé au site de transfert et ouvrier journalier

2017-09-147 Attendu que la municipalité de Litchfield a lancé l'offre d'emploi # 2017-08-131;

Attendu que la municipalité a reçu 5 demandes d'emploi;

Attendu que la municipalité a examiné toutes les demandes d'emploi reçues;

Attendu qu'une demande d'emploi a été retenue;

Alors,

Il est proposé par Donald Graveline et résolu à l'unanimité d'offrir le poste # 2017-08-131 à M. Chris Sauriol.

Il est également résolu de préparer une entente de travail et d'autoriser la directrice générale, Julie Bertrand, à signer l'entente. La rémunération sera définie dans l'entente de travail selon l'échelle salariale déterminée par le conseil.

Adopté

Heures de travail supplémentaires

2017-09-148

Attendu que la municipalité a engagé Chris Sauriol pour combler l'offre d'emploi # 2017-08-131;
Attendu que la charge de travail municipale nécessite de la main-d'œuvre supplémentaire;
Attendu que l'offre d'emploi #2017-08-131 est un poste à temps partiel;
Alors,
Il est proposé par Donald Graveline et unanimement résolu d'offrir les heures supplémentaires à M. Chris Sauriol.
Adoptée

DIVERS

Élections municipales 2017 - rémunération et dépenses

2017-09-149

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'approuver la rémunération du personnel électoral selon les tarifs fixés par le MAMOT et publié dans la Gazette officielle du Québec. Il est également résolu d'autoriser toutes les dépenses municipales liées aux élections municipales 2017.
Adopté

Correspondances

Il est noté que les correspondances sont lues et discutées avec les membres du conseil.

2017-09-150

Clôture de l'assemblée

Il est proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité de clore l'assemblée à 19h05
Adopté

Signé à : Litchfield

Date : _____

Colleen Larivière
La Mairesse

Julie Bertrand
Directrice générale